



Livraison en ville à 4h du matin

Par **Pascal32**, le **03/08/2018** à **05:00**

Bonjour,

J'ai un souci. Tous les vendredis matins, le boulanger d'en face de chez moi se fait livrer à 4 h du matin, un gros semi-remorque qui fait un bruit infernal, et comme l'été nous dormons la fenêtre ouverte, j'ai l'impression qu'il livre dans notre chambre.

Que faire, svp ?

Merci beaucoup de votre aide.

Cordialement.

Par **jodelariege**, le **03/08/2018** à **09:16**

bonjour , peut être lui en parler ,voir avec lui si il ne peut pas différer la livraison ... vu que c'est une fois par semaine cela ne doit pas être du super frais , donc il peut être livré plus tard sinon vous baser sur les articles R 1334-32 et suivant du code de la santé publique.... mais il faut aller au tribunal...

il n'y a que vous qui êtes indisposé par ce bruit ou d'autres voisins?

Par **morobar**, le **03/08/2018** à **10:24**

Bonjour,

Cette réponse n'est pas forcément adaptée, l'horaire des livraisons est souvent règlementé en fonction des poids en charge et surfaces au sol dans chaque commune.

Ainsi à Paris il est impossible de circuler de jour en semi-remorque hors les bennes de TP avec dérogation. Ce qui impose des livraisons avec petits véhicules ou de nuit/petit matin.

Par **jodelariege**, le **03/08/2018** à **10:49**

bonjour ,tout à fait morobar....bon là on est dans le Gers(que je connais très bien....) dont la plus grande ville est Auch...

Par **morobar**, le **03/08/2018** à **10:58**

Les horaires de livraison peuvent être imposés pour un tas de raisons;.
Le mieux est d'interroger le boulanger.

Par **jodelariege**, le **03/08/2018** à **11:53**

oui c'est ce que je proposais ci dessus ... au départ je m'inquiétais du fait que cela pouvait être une livraison de "frais" tous les matins ,ce qui peut se concevoir pour un boulanger mais il s'agit d'une livraison qu'un jour par semaine ,le vendredi , donc on peut supposer que le "frais" va être utilisé toute la semaine ,qu'il n'a pas besoin/obligation d'être livré si tôt dans la journée....

Par **amajuris**, le **03/08/2018** à **13:14**

bonjour,

quand on vit en ville, on bénéficie de ses avantages mais également de ses inconvénients. le fait de devoir alimenter les commerces de bon matin ne me semble pas anormal comme également les camions poubelles.

comme disait un humoriste, il faudrait mettre les villes à la campagne.

salutations